

**MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****025 – 028****CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RELATIVE A
L'UTILISATION DES DONNEES ISSUES DU SYSTEME DE CAPTEURS
HYDROLOGIQUES – PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION**

Séance du : 12 mai 2025

Date de convocation : 05 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le douze mai, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents ou représentés : 7

Présents : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, FAUST Alain,
FERRIER Stéphane, MATHON Sylvie, SIONNET Anthony

Pouvoir de : -

Absent : FERRIER Nathalie, ONOL LANG Per,

Secrétaire de séance élu : FAUST Alain

**OBJET : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RELATIVE A L'UTILISATION
DES DONNEES ISSUES DU SYSTEME DE CAPTEURS HYDROLOGIQUES – PREVENTION DES
RISQUES D'INONDATION**

Dans le cadre de la prévention des risques naturels, notamment des inondations, la Communauté de communes du Briançonnais a mis en place un réseau de capteurs hydrologiques sur son territoire. Ces capteurs permettent de suivre en temps réel des données telles que les niveaux des cours d'eau, les hauteurs de précipitations ou encore l'évolution des nappes phréatiques.

L'exploitation de ces données permet d'améliorer significativement l'anticipation des crues et la réactivité des services municipaux en cas de risque avéré. Afin de permettre à la commune de La Grave de bénéficier de ces informations pour affiner ses dispositifs de surveillance, d'alerte et de gestion de crise, il est proposé de conclure une convention de partenariat avec la Communauté de communes.

Cette convention définira notamment les modalités d'accès aux données, leur fréquence de mise à jour, leur usage par les services communaux, ainsi que les règles de confidentialité.

Il convient donc d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir entre la commune de la Grave et la Communauté de communes du Briançonnais, relative à l'utilisation des données issues du système de capteurs hydrologiques dans le cadre de la prévention des risques d'inondation.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférents.

Il est procédé au vote de la délibération.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Jean-Pierre PIC

Le secrétaire de séance
Alain FAUST



Visé en Préfecture le :

Transmis le :

Affiché le :

Date de retrait de l'affichage :